



Compte rendu du CSE du réseau France 3 de février et mars 2026



Bras de fer et suspensions de séances, un début d'année musclé !

La réunion de février a bien failli ne pas se tenir, la direction refusant la présence d'un élu du CSE qu'elle considérait en surnombre. Il faut dire que depuis quelques mois, sur les injonctions de la mal nommée Direction du Dialogue Social (DDS), tout ce qui touche aux droits des élus et aux usages en vigueur depuis 2018 est remis en cause, sans aucune discussion. Face aux élus déterminés à ne rien lâcher, la direction a remballé son pistolet à eau.

Mettre à mal le droit et mépriser les représentants des salariés est une stratégie qui ne peut mener qu'au désordre social. Et dans le contexte de renégociation de l'accord collectif, on se demande bien à quoi pense cette direction.

Quant au CSE de mars, il s'est déroulé dans l'entre-deux tours des Municipales, en pleine crise sociale chez nos collègues de France 3 Paris Ile de France, maltraités par une direction centrale qui n'a aucun égard vis-à-vis des salariés du réseau France 3 (lire notre liminaire). Pour marquer leur solidarité et affirmer leur soutien, les élus du CSE ont suspendu la séance, le temps de rejoindre leurs collègues en Assemblée générale.

Une délégation d'élus du CSE s'est ensuite rendue au Centre de diffusion et des échanges (CDE) pour vérifier les conditions de travail dans lesquelles les journalistes de PIDF sont censés présenter leurs JT durant les trois prochains mois, dans un contexte de réorganisation des plateaux et régies du Siège. À l'autre bout du bâtiment, à deux étages de distance des bureaux de PIDF, dans un bunker ultra sécurisé, on découvre un plateau de secours, aménagé pour assurer une continuité d'activité en cas de grève notamment : douze mètres carrés au sol, une hauteur de plafond qui ne permet pas d'être filmé debout, un espace si réduit que deux invités se touchent des épaules. Ce cagibi est la goutte de trop pour un collectif déjà très éprouvé depuis son transfert de Vanves au Siège.

Le directeur du réseau France 3, qui a profité de la visite pour découvrir ce qui aurait dû éveiller son attention plus tôt, ne semblait pas avoir pris la mesure du problème jusque-là, considérant la veille encore que « certains salariés travaillent bien dans des Algeco pendant plusieurs mois ». Seule la DRH de France 3 a tenu à s'excuser auprès du collectif de PIDF venu se joindre plus tard à notre CSE de ne pas avoir pu agir suffisamment en amont pour l'accompagner dans ce projet. On comprend entre les lignes qu'elle a été négligemment mise à l'écart de ce projet par la direction centrale.

Externalisation du maquillage dans le réseau France 3 : un dumping social totalement décomplexé

La direction du réseau confirme et assume le choix de recourir à des prestataires extérieurs pour le maquillage, au lieu d'embaucher directement des maquilleuses en CDD ou CDI. Il faut bien « faire des économies partout où c'est possible », c'est son leitmotiv, qu'elle répète à l'envi, sans sourciller.

Pour rappel, l'été dernier, deux appels d'offres ont été lancés, l'un sur les prestations de maquillage, l'autre sur les produits utilisés par les maquilleuses de France 3. En guise de document, les élus ont eu droit à un tableau caviardé, sans détails ni explications. Ce n'est pas la première fois qu'un point sur le maquillage est mis à l'ordre du jour du CSE tant il fait débat, mais cette fois, entre l'indigence du document et les réponses du Directeur de l'exploitation et des moyens du réseau France 3, un nouveau pas est franchi. Le mépris est total envers cette profession indispensable dans nos antennes et qui touche presque exclusivement des femmes à bas revenus. Que les restrictions budgétaires se fassent sur le dos des salariées – que l'on va davantage précariser en les jetant dans les griffes de prestataires voyous – ce n'est pas son problème, du moment que « c'est dans les clous juridiquement ».

La direction n'ignore pas que la patronne d'Unichord, société dont les statuts ont été modifiés juste avant la date limite de l'appel d'offres pour y intégrer la prestation de maquillage, n'est autre que la femme du patron de la fameuse société Métamorphose, prestataire pour France 3 actuellement en dépôt de bilan et connu de longue date pour s'engraisser sur le dos de ses CDD. Mais puisque le service des achats et le service juridique de FTV ont validé, ne nous embarrassons pas d'une quelconque considération morale...

⇒ [Lire la déclaration ici](#)

« HUB Info ICI Régions » à Lyon, le coup de grâce pour la rédaction nationale de France 3

Dernière trouvaille qui fait suite au funeste projet Tempo, la création d'un « hub » d'information régionale à Lyon (Vaise), intégrant les missions d'IV3 et du service des éditions ICI (info nationale à destination des régions) en supprimant ces deux entités distinctes. L'idée, selon la direction, est de fluidifier les échanges entre les éditions nationales et régionales, dans les deux sens. En réalité il s'agit surtout de permettre à France 2 et à Franceinfo de se servir plus facilement dans les contenus tournés en région.

Passons sur le document transmis aux élus pour étudier le sujet, pur bullshit, truffé de fautes. Il y est question de « convergence éditoriale », « amélioration de la circulation des contenus », « mutualisation des expertises », « renforcement de la visibilité des productions issues des territoires... ». Une fois le vernis gratté, on passe aux questions gênantes : pourquoi les sujets de France Info sont diffusés sur nos antennes alors qu'ils sont fabriqués de manière

dérogatoire à l'accord collectif, par des deskeurs-monteurs et ne devraient être diffusés que sur France Info ? Antoine Armand, Directeur adjoint de l'information des régions, renvoie au choix de l'ex-directeur de l'information Alexandre Kara. Fermez le ban. Quant aux bobines secours fabriquées quotidiennement à Vaise, il reconnaît que c'est une manière de répondre à « un problème technique, un problème social ou un problème d'émetteur » ... Autrement dit, un moyen de contourner un mouvement de grève. Les choses sont dites.

Les élus du CSE de France 3 n'apprendront finalement pas grand-chose sur les conditions dans lesquelles les collègues de Vaise travaillent actuellement pour fabriquer les sujets que nous diffusons. Leurs représentants, les élus du CSE du Siège, ont été consultés en automne dernier sur ce projet de réorganisation et ont voté un avis négatif, s'appuyant sur le rapport de l'expert qui pointe l'impossibilité pour les salariés de se projeter dans leurs futures missions. On ne sait pas qui va faire quoi, avec quels moyens, selon quelle répartition du travail, pour quels types de production, avec quels investissements, dans quel rythme de travail et selon quel calendrier précis de déploiement...

Considérant le risque de ces conditions de travail sur la qualité de fabrication et par effet domino sur les salariés du réseau France 3, les élus du CSE du réseau ont adopté une résolution demandant qu'une information-consultation soit initiée au niveau du CSE Central. Au final, on n'a toujours pas compris en quoi ce projet permettait d'améliorer et de fluidifier quoi que ce soit. Cela semble même plutôt être le contraire.

⇒ [Lire la résolution Hub Info ici](#)

Risques Graves : le jeu de massacre s'arrêtera-t-il un jour ?

- **Nantes**

Le rapport d'expertise concernant un risque grave sur l'unité d'organisation (UO) de Nantes met notamment en lumière des facteurs d'organisation propres à l'antenne de Nantes, mais également des problèmes à l'échelle du Réseau.

L'UO des Pays de la Loire enregistre un absentéisme important, des remplacements partiels qui ont occasionné des transferts de charge de travail, des périodes de vacances du poste d'organisateur d'activité, des absences non remplacées d'une chargée de gestion administrative ayant un mandat de représentante du personnel... Sur ce point, la DRH du Réseau reconnaît que pour quelqu'un qui a un mandat et qui est issu de la filière administrative « c'est effectivement compliqué aujourd'hui. Il faut essayer de trouver des solutions. On essaiera de creuser ce point, mais on a besoin de temps. En tout cas, on sera obligé de revenir vers vous. »

Le rapport de l'expert soulève également la question de la reconnaissance, notamment financière, des assistantes les plus anciennes qui ont assuré la continuité du service. Cette absence de reconnaissance serait en cause dans les tensions existantes. La direction a dans un premier temps refusé de passer les salarié.es en 5S dans le cadre du plan d'action, précisant que « la reconnaissance peut aussi passer par des félicitations ». Les élus ont pointé

que dans 21 antennes sur 23, des salarié·e·s des UO sont en 5S, alors que ce n'est pas le cas en Pays de la Loire, ce qui pourrait s'apparenter à une discrimination.

La direction de l'antenne de Nantes est favorable à la médiation préconisée par l'expertise. Elle reconnaît également que le problème est d'abord organisationnel et ne se limite pas à un conflit interpersonnel.

- **Clermont-Ferrand**

L'antenne d'Auvergne vit depuis plusieurs années avec le poids d'une enquête sur des faits de sexisme, de harcèlement moral et sexuel diligentée par la direction suite à plusieurs témoignages de salariées. Le choix de faire appel à un cabinet d'avocats plutôt que déclencher une enquête paritaire a provoqué plus de troubles qu'il n'a permis de protéger les salariées. À commencer par un changement de cabinet d'avocats décidé par la direction au bout de quelques semaines pour des raisons inconnues, sans prévenir les victimes qui avaient pour la plupart déjà témoigné auprès du premier cabinet.

Durant tout le temps de la procédure qui a duré 9 mois, ni les victimes, ni les représentants du personnel, ni les référentes harcèlement de l'entreprise n'ont reçu d'informations sur l'avancée de l'enquête. Et aucun accompagnement, aucune protection n'ont été proposés aux victimes qui sont restées tout ce temps en situation de subordination avec leurs agresseurs présumés.

D'autres faits graves durant cette période et jusqu'à aujourd'hui montrent tous les signes d'une défaillance managériale au sein de cette station. Les élus ont donc voté à l'unanimité une résolution pour mandater un cabinet d'expert qui aura pour mission d'établir un diagnostic complet des situations de travail à France 3 Auvergne, surtout en ce qui concerne les femmes.

- **Besançon**

Les représentants de proximité Francs-Comtois ont alerté les élus du CSE sur la dégradation constante de situations de travail au sein de l'encadrement technique, caractérisée par la multiplication d'arrêts maladie. Malgré la mise en place d'une enquête paritaire à la suite d'un premier accident du travail survenu en début 2024, la situation a continué de se dégrader jusqu'à aujourd'hui, touchant plus largement le collectif avec de nouveaux arrêts de travail et des aménagements de postes.

L'inspecteur du travail a été saisi à plusieurs reprises par les représentants du personnel de l'antenne. Dans son dernier courrier de février 2026, l'inspecteur constate l'existence d'un risque grave, et identifie 3 facteurs de risques psychosociaux. Il invite par conséquent les représentants de proximité à saisir le CSE pour demander le recours à un expert.

Constatant l'incapacité de la direction à réguler la situation au sein de ce collectif, les élus du CSE ont décidé de mandater un cabinet d'expert afin de faire un état des lieux de ces situations de travail, d'identifier les facteurs de risques et de les aider à formuler des propositions d'amélioration des conditions de travail, de prévention et de sécurité.

Matinales filmées, le dernier souffle ?

France Télévisions a décidé de réduire drastiquement le financement qu'elle attribue à Radio France pour produire le signal des matinales filmées. Un coup de rabot de 2 M€ par an, sur les 9 M€ précédemment budgétés. En réaction, Radio France a décidé d'arrêter le recours à la cinquantaine d'éditeurs visuels qui mettent en images ces matinales dans tout le réseau. Tous sont journalistes et travaillent sous contrat à durée déterminée d'usage (CDDU), pour le prestataire EdenPress. Notons au passage que ce type de contrat est illégal pour embaucher un journaliste, mais nos directions ne s'en sont jamais vraiment soucié.

Pour protester contre la mise au chômage programmée de leurs collègues, les salariés de la radio ont décidé de retirer leur droit à l'image. Depuis plusieurs semaines c'est donc un carton « Ici » qui apparaît sur nombre de nos antennes pendant deux heures et demie... L'avenir des Matinales est-il en péril ? Pas du tout, à en croire le Directeur du réseau France 3 : « le déploiement va d'ailleurs se poursuivre jusqu'à son terme ». Il reste Nîmes, Metz et Clermont-Ferrand pour arriver à la totalité des 44 stations locales d'Ici-ex France Bleu.

Mais comment faire sans éditeur visuel ? Qui va mettre en image ? « Radio-France s'est engagée à fournir un signal en septembre avec ses propres moyens », assure Xavier Riboulet, directeur du rapprochement France 3 - France Bleu. Comment ? Avec quels moyens ? Aucune réponse à cette heure. Mais qu'on se rassure, « malgré la baisse de financement, la durée des Matinales passera de 2h30 à 3h, sur 42 semaines au lieu de 36, et sera de meilleure qualité ! ». S'il réussit cette équation impossible, Monsieur Riboulet a un grand avenir au Ministère des Finances...

À moins d'un miracle, on ne voit pas non plus comment l'augmentation de la durée de la tranche combinée à une telle réduction de moyens pourrait redonner de l'intérêt à ces émissions et faire remonter leurs audiences moribondes. Même devant l'évidence (67.000 spectateurs en moyenne sur tout le territoire et un temps moyen d'attention de 14 minutes sur 2h30), la direction ne veut pas reconnaître qu'elle fait fausse route. À l'heure des économies à tout va, on se demande bien pourquoi elle met autant de vigueur et de zèle à poursuivre ce rapprochement funeste avec la radio.

Plus globalement, comme si de rien n'était et au plus grand mépris de notre identité, elle force les équipes de France 3 à habiller leurs micros de bonnettes bleu ciel et d'avancer un peu plus dans l'effacement de notre nom historique. Comment peut-on être autant à contre-courant alors que le projet de Holding est arrêté ?

Couverture des Municipales

Cette présentation un peu tardive du dispositif, faite entre les 2 tours, se transforme en un auto-satisfecit du directeur du Réseau et de ses invités, Delphine Vialanet (Directrice déléguée des programmes de proximité, du numérique et des antennes locales), Michel Dumoret (Directeur de l'information des régions) et Stéphanie Lafuente (Rédactrice en chef à la direction de l'info des régions).

Quelques chiffres :

La direction recense une centaine de débats sur le linéaire avant le 1er tour, en précisant que chaque antenne avait la liberté d'en choisir la durée.

Côté audiences, ces débats ont regroupé entre 500 000 et 600 000 téléspectateurs en moyenne nationale, un bon résultat selon la direction.

La soirée consacrée aux résultats du 1er tour a enregistré 2,7 millions de téléspectateurs pour 15,3 % de PDA (part d'audience), avec une forte affluence sur la première tranche et une forte baisse sur la dernière. C'est un peu mieux qu'en 2020 (2,4 millions), en pleine période de crise sanitaire du Covid, mais moins bien qu'en 2014 (3,5 millions).

Sur le numérique, cette même soirée de résultats a enregistré 7,7 millions de pages vues sur l'application ICI, avec un pic à 21h30. Par ailleurs, durant toute la campagne, le numérique et les réseaux sociaux ont permis de diffuser de nombreux entretiens politiques et d'extraits d'entretiens.

La direction du Réseau regrette l'absence de soirée électorale sur PIDF et pour cause, on en parlait plus haut, les salariés sont en grève depuis 3 semaines car la direction leur a imposé la réalisation de leurs JT dans des conditions très dégradées sur un plateau secours au CDE pendant trois mois.

Enfin, Michel Dumoret dénonce le manque d'égards de France 2 vis-à-vis des antennes régionales, regrettant que la chaîne phare n'annonce jamais le dispositif des soirées électorales du réseau France 3. Le Directeur de l'info des régions semble découvrir le nombrilisme des présentateurs du 13h et du 20h de France 2 et souhaite que l'autopromotion fonctionne dans les deux sens.

Formation : budgets en baisse

La commission Emploi Formation a étudié et questionné la direction sur le Plan de développement des compétences à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue fin janvier.

Dans les grandes lignes, on note que le budget consacré à la formation n'échappe pas aux coupes, avec une baisse de 7% pour le réseau en 2026. Cela se traduit par une baisse de 28% des actions de formation, mais on ne sait pas vraiment quels métiers seront réellement impactés.

Les élus regrettent que France Télévisions qui est en transformation permanente ne soit pas plus proactive sur la formation de ses salariés, compte tenu de la moyenne d'âge et des enjeux sur les pratiques, les outils et la santé notamment.

⇒ Pour les détails et les remarques de la commission, [le compte rendu est consultable ici](#).

Retour sur le compte rendu de la Commission Nouvelles Technologies de février

- **Nouvelles régies COSMA (Coordination, Optimisation, Sécurisation, Modernisation des antennes régionales).**

C'est un « avant-projet » qui est présenté aux élus, bien pratique pour éviter d'info-consulter trop tôt le CSE et d'anticiper les impacts de cette mutation technologique sur l'organisation et les conditions de travail, l'emploi et la santé.

Car il ne s'agit pas d'une simple évolution mais bien d'une modification majeure de nos procédés de fabrication, qui repose sur l'utilisation de la technologie IP (réseau internet) et l'hébergement centralisé des médias dans des Data Center.

Ce bond technologique va changer la nature même des régies qui, outre leur automatisation intégrée, deviendront des pupitres de contrôle, pilotables à distance, interconnectés et gérant des flux audio et vidéo dont les médias d'origine seront stockés physiquement à des centaines de kilomètres du lieu de fabrication.

Qui va contrôler et s'occuper de la maintenance des serveurs ? Comment garantir notre souveraineté sur ces données sensibles ? Comment va-t-on mutualiser les régies et surtout dans quel objectif ? Ces questions ont l'air d'échapper à Michaël Friederich, le directeur de l'Exploitation et des Moyens du réseau France 3.

Tous ces sujets font pourtant partie intégrante du programme Cap Editions concocté par la Direction de la Performance Opérationnelle (DPO), « un programme global d'évolution des modes de production des éditions d'information à l'horizon 2030 ».

Les élus demandent à la direction que leur soit présenté ce programme lors d'une prochaine réunion du CSE. La direction nous assure qu'une info-consultation aura lieu sur le périmètre de France 3, avant le déploiement de ces nouvelles COSMA qui est prévu entre 2027 et 2031. En attendant, Marseille a été choisi comme « site de qualification », à l'image de Strasbourg pour les régies MOSAR.

- **Studios virtuels 2D et 3D dans le réseau France 3**

Les membres de la commission avaient demandé un point sur le nombre de fonds verts dans le réseau France 3. Bilan, on compte actuellement 5 studios 3D (Aximmetry) et 9 studios 2D (Ultimate HD). La 2D Ultimate est la solution la plus simple et la moins coûteuse, avec des mouvements de caméra limités. La 3D Aximmetry permet de suivre des mouvements de caméra, une technique plus avancée mais plus coûteuse.

La direction précise que la stratégie ne consiste pas à installer ces outils partout, c'est le projet éditorial des antennes qui détermine le besoin.

Un budget d'environ 100 000 euros par an est prévu pour ces déploiements.

- **Bilan dispositif des drones**

24 sites sont désormais équipés en drones, avec 40 télépilotes et 35 drones en activité.

Une nouvelle législation applicable depuis janvier 2026 a contraint les télépilotes à repasser leur licence. La direction refuse toujours la prise en charge des frais afférents.

On apprend en séance que l'archivage de toutes ces belles images va enfin être possible via Imédia.

- **Investissements techniques en 2026**

Une réduction de 10% des investissements est prévue, mais le maintien des conditions opérationnelles (MCO) est préservé pour assurer la continuité des activités, selon la direction.

⇒ Pour plus de détails, [voir le CR de la commission ici](#)

Paris, le 2 avril 2026

Vos élus au CSE



▶ Titulaires :

Christian DUFOUR (Vendargues), Laurent MAAS, secrétaire du CSE (Nancy), Thierry PUJO (Limoges), Elisabeth THEUIL (Clermont-Ferrand), Rabéa CHAKIR-TREBOSC (Bordeaux), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Karine CEVAËR (Rennes), Anne-Sophie SABOUREAU (Lyon), Olivier GERBI (Marseille).

▶ Suppléant·es :

Azouz CHAA (Besançon), Patricia MACARY (Toulouse), Isabelle PETIT- FELIX (Toulouse), Danilo COMMODI (Le Havre), Emeline DROXLER (Strasbourg), Xavier NAIZET (Orléans), Thiphaine PFEIFFER (Vaux-Sur-Mer), Éric DEBIEF (Besançon).

▶ Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Paris – Ile de France)